



BACCALAURÉAT TECHNIQUE

Près de 18 000 candidats en lice



Le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Ghislain Thierry Maguessa Ebo-mé, a donné hier à Brazzaville le coup d'envoi des épreuves écrites du baccalauréat technique, session de juin 2023, en présence de son collègue de l'Enseignement général, Jean Luc Mouthou.

Au total 17 719 candidats, dont 5834 candidats libres répartis dans onze centres, prennent part à cet examen d'Etat sur l'ensemble du territoire national. Comparativement à l'année dernière, le nombre des candidats est en baisse de 3,30%.

Page 7

Des candidats au baccalauréat technique

FORCES ARMÉES CONGOLAISES

Le budget-programme au centre d'une formation



Les responsables financiers des différentes structures des Forces armées congolaises (FAC) prennent part, du 13 au 15 juin, à Brazzaville à un séminaire sur l'élaboration du budget-programme. « L'effectivité de ce système budgétaire novateur, dont l'imminence n'est plus à réfuter, nécessite, pour une meilleure implé-

mentation, que soient formés régulièrement les acteurs amenés à être en première ligne pour porter cette réforme budgétaire », a indiqué le directeur général de l'administration et des finances des FAC, le commissaire-amiral, Eugène Alain Yves Aignan Mpara.

Page 5

SÉCURITÉ

L'UE et le Congo œuvrent pour la professionnalisation de la police

Le projet Police + chargé d'appui à la professionnalisation de la police et la mise en œuvre des commissariats pilotes a été lancé hier par le ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local, Raymond Zéphirin Mboulou. Financé à plus de trois milliards FCFA sous forme de don de l'Union européenne, ce projet qui s'étend sur quatre ans s'inscrit dans le cadre du renforcement de la démocratie, de la promotion des droits humains et de la gouvernance participative.

Page 6



Les officiels lors du lancement du projet Police +/Adiac

JOURNÉE DE LA CONCORDE NATIONALE

Ensemble contre la crise des valeurs morales

La 32^e édition de la Journée de la concorde nationale a été célébrée en différé, le 13 juin, à Brazzaville sur le thème « Ensemble, privilégions la réconciliation nationale dans la concorde et la paix, l'unité et la cohésion sociale pour la marche vers le développement du Congo ».

L'occasion a été tout indiquée au préfet de la ville capitale, Pierre Cébert Iboko Onanga, d'appeler les Congolais à lutter contre la crise des valeurs morales, notamment « les pratiques antidéontologiques qui gangrènent l'administration congolaise ».

Page 3

ÉDITORIAL

Implosion

Page 2

ÉDITORIAL

Implosion

A mesure que l'on avance vers les échéances électorales, les clivages enflent au sein de nombreuses organisations politiques. La guerre du positionnement a commencé, les plateformes se désunissent. La Convention des partis républicains (Copar), en particulier, un groupement des partis de l'opposition, est au bord de l'implosion.

Cette coalition, selon son nouveau coordonnateur général désavoué par l'aile opposée, affirme avoir réorienté sa politique telle qu'elle est consignée dans sa nouvelle charte signée le 8 juin, à Brazzaville, qui prône une large ouverture aux individualités.

En effet, la formation pilote de cette plateforme, le Parti républicain libéral (PRL), n'était pas, contre toute attente, présente à ces retrouvailles. Signe d'un malaise évident, les organisateurs de la cérémonie n'ont pas fait de commentaire sur cette absence.

Mais un fait a attiré l'attention de l'assistance : un sénateur du PRL a signé la charte en qualité d'individualité. Interrogé sur la question, le collègue des présidents, animateur de la conférence de presse consacrée à la signature du document précité, n'a pas donné une réponse claire à la question.

Il aura donc fallu attendre quarante-huit heures pour que les Congolais soient fixés sur les tensions au sein de la Copar dévoilées par le Parti congolais écologiste et éthique qui a ouvertement déclaré, au cours d'un point de presse, le 9 juin, que la « coalition traversait une période de trouble ». A quoi peut être dû ce divorce ? Les jours à venir nous édifieront sans doute.

Les Dépêches de Brazzaville

ASSEMBLÉE NATIONALE

Yvonne Adélaïde Mougany revient à l'hémicycle

L'ouverture de la troisième session ordinaire administrative de l'Assemblée nationale a été marquée, entre autres, par la présentation de la députée de la première circonscription électorale de Mindouli, dans le département du Pool, Yvonne Adélaïde Mougany.

Eloignée de l'hémicycle depuis sa nomination en qualité de conseiller spécial, chef du département agriculture, élevage, pêche et développement rural du président de la République, la députée titulaire de Mindouli I a décidé de revenir siéger à l'Assemblée nationale. Ceci suite au décès de son suppléant, Jacob Paulin Bazokoto-Kaba, qui siégeait depuis le début de la quinzième législature. Une façon pour Yvonne Adélaïde Mougany de rester au contact d'une population souvent orpheline suite aux décès des députés siégeant. La loi n°9-2005 du 23 mai 2005 fixant les conditions d'organisation des élections législatives et sénatoriales en cas de vacances de



La députée Yvonne Adélaïde Mougany

« Les élections ont lieu lorsque le suppléant qui a remplacé le député décède ou démissionne et que le député titulaire se maintienne à une situation d'incompatibilité. Le député titulaire a deux options : il accepte de revenir ou s'il se maintient en situation d'incompatibilité, une élection partielle est organisée ».

siège et complétant le titre II de la loi n°9-2001 du 10 décembre 2001 portant loi électorale dispose que : « Les élections ont lieu lorsque le suppléant qui a remplacé le député décède ou démissionne et que le député titulaire se maintienne à une situation d'incompatibilité. Le député titulaire a deux options : il accepte de revenir ou s'il se maintient en situation d'incompatibilité, une élection partielle est organisée ».

Notons qu'Yvonne Adélaïde Mougany est députée de Mindouli I depuis 2002.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Gombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint

Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

JOURNÉE DE LA CONCORDE NATIONALE

Ensemble contre la crise des valeurs morales

La 32^e édition de la Journée de la concorde nationale a été célébrée en différé, le 13 juin, au Palais des congrès de Brazzaville. Une occasion pour le préfet de la ville capitale, Pierre Cébert Iboko Onanga, d'appeler les Congolais à faire face à la crise des valeurs, principalement « les pratiques anti-déontologiques qui gangrènent la gouvernance dans le pays ».

Placée sous le patronage du commissaire général du comité de suivi de la Convention pour la paix et la reconstruction du Congo, Marius Mouambenga, la commémoration officielle de la Journée de la concorde nationale a été marquée par le dépôt de la gerbe de fleurs à la stèle des victimes de l'intolérance politique, au boulevard Alfred Raoul, le meeting en salle et le lavement des mains au Palais des congrès. S'exprimant à cette occasion, le préfet de Brazzaville a rappelé que « le dialogue pour la réconciliation n'a pas débarrassé nos cœurs et nos esprits des atavismes retardataires du passé ».

Selon lui, la Convention pour la paix et la reconstruction du Congo avait prévu la moralisation de la vie publique par la promotion d'une gestion saine et transparente des affaires publiques. « Je rappelle à tous et à chacun de nous que la communauté de destin condamne les cinq millions des Congolais que nous sommes à vivre unis pour préparer un avenir radieux



Marius Mouambenga déposant la gerbe de fleurs à la stèle des victimes de l'intolérance politique / Adiac

en faveur des générations futures. Débattons, débattons de nos contradictions, les cœurs chauds et les têtes froides sans violence ni ver-

bale, ni physique, pour bâtir un Congo plus beau que celui d'aujourd'hui, dans la paix et la concorde nationale », a exhorté Pierre Cébert

Iboko-Onanga.

En effet, les Congolais s'étaient engagés, à travers la journée du 10 juin qui marque la fin de la Conférence nationale sou-

veraine, à consolider la paix, à préserver l'unité nationale, à renforcer l'Etat de droit, la démocratie, la bonne gouvernance et à garantir la reconstruction et l'essor de la Nation. L'édition 2023 est placée sur le thème « Ensemble, privilégions la réconciliation nationale dans la concorde et la paix, l'unité et la cohésion sociale pour la marche vers le développement du Congo ».

« Du jour de cet engagement à aujourd'hui, il y a trente-deux ans, jour pour jour, beaucoup d'eau a coulé sous le pont. Mais, monsieur le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a maintenu le cap car les actions constitutives de la paix sont aujourd'hui palpables en dépit de quelques événements malheureux qui ont affecté l'après dialogue », a rappelé le préfet de Brazzaville.

Il s'est, par ailleurs, réjoui par le fait que trente-deux ans après le dialogue sans exclusive, les Brazzavillois vaquent librement à leurs activités quotidiennes.

Parfait Wilfried Douniama

DÉCENTRALISATION

Des élus locaux réclament la valorisation de leur statut

Reçue en audience le 12 juin par le ministre délégué chargé de la Décentralisation et du Développement local, Juste Désiré Mondelé, La ligue des jeunes élus locaux de Brazzaville a, entre autres, plaidé pour l'amélioration du statut des conseillers départementaux et municipaux.

Conduite par son coordonnateur, Jofran Mbossa, la Ligue des jeunes élus locaux de Brazzaville a également posé au ministre le problème des relations devant exister entre un conseiller local et un administrateur-maire, les frais de sessions, les descentes à la base. « Nous avons rencontré monsieur le ministre pour aborder quelques questions qui nous tiennent à cœur, parmi lesquelles la valorisation du statut de l'élu local. La constitution ne valorise pas assez l'élu local parce que nous avons une question comme la redevabilité vis-à-vis de nos mandants, notamment l'obligation de rendre compte à la population après les travaux des sessions du conseil municipal », a déploré le coordonnateur de la ligue.

Les élus locaux étant des véritables acteurs du développe-

ment local, la ligue a également échangé avec le ministre Juste Désiré Mondelé sur les actes du récent forum organisé à Brazzaville sur la revitalisation et la redynamisation de la décentralisation et le développement local. « Des actes avaient été arrêtés dans le cadre de forum, aujourd'hui nous nous sommes rapprochés du ministre pour voir quel était leur niveau d'exécution. Vous savez que notre mission est aussi d'accompagner les pouvoirs publics dans la mise en œuvre effective de la décentralisation qui, par ailleurs, est consacrée par la Constitution du pays », a conclu, Jofran Mbossa.

Dans le cadre de son programme d'activité, la Ligue des jeunes élus locaux de Brazzaville a prévu un volet formation. C'est ainsi que cette délégation a évoqué avec le ministre de tutelle la nécessi-



Juste Désiré Mondelé posant avec ses hôtes Adiac

té d'élargir l'organisation de cette formation sur tout le territoire national. « Nous avons trouvé satisfaction, nous allons continuer de mener des actions mais aussi organiser des rencontres pour pouvoir faire évoluer ce volet au sein de la Ligue et au niveau des autres conseillers. Les anciens élus qui ont déjà eu à passer quelques mandatures pourront apporter leurs expé-

riences aux jeunes que nous sommes », a expliqué le coordonnateur adjoint de la ligue, Edgar Yoann Nguesso.

Répondant à certaines des préoccupations des élus locaux, le ministre délégué chargé de la Décentralisation et du Développement local a indiqué que financièrement, il serait difficile de régler la situation des élus locaux, notamment la valorisation de leur statut avec

les avantages qui vont avec. Quant au rapport hiérarchique entre l'administrateur-maire et l'élu local, il n'y en a pas un. Juste Désiré Mondelé a, en effet, remis à ses interlocuteurs la loi portant organisation et fonctionnement des collectives locales ainsi que les actes du forum sur la revitalisation et la redynamisation de la décentralisation et du développement local.

P.W.D.

CONGO/FRANCE

Treize projets financés grâce au mécanisme du C2D

Le comité d'orientation et de suivi du Contrat de désendettement et de développement (C2D) s'est réuni, le 13 juin, à Brazzaville, pour évaluer la mise en œuvre des treize projets et la capacité de remboursement du Congo. Cette sixième réunion du comité d'orientation et de suivi (COS) a également planché sur le niveau de décaissement par la partie française.

La réunion du COS coprésidée par le ministre de l'Économie et des Finances, Jean Baptiste Ondaye, et l'ambassadeur de France au Congo, Bertille Mapouata, a permis de faire le point sur l'état d'avancement des projets bénéficiaires du C2D. Les deux parties entendent renforcer la visibilité des projets en C2D ainsi que leurs impacts socio-économiques.

Lancé en 2010 dans le cadre de la coopération Congo/France, le mécanisme du C2D a mobilisé environ 150,2 milliards FCFA pour treize projets et deux fonds d'études exécutés principalement par l'Agence française de développement. L'ambassadeur de France a salué un mécanisme de subventions créé par la France pour le développement du Congo, au profit des couches sociales vulnérables, de l'emploi et de la jeunesse, des infrastructures, de l'agriculture et de l'environnement.

« Cette réunion est l'occa-



Les officiels à l'ouverture du COSAdiac

sion de valoriser les impacts concrets des treize projets financés en C2D au Congo et d'établir un premier bilan des projets achevés qui contribuent tous à l'amélioration au quotidien des conditions de vie des Congolais. C'est le cas des cinquante mille personnes en situation de pau-

vreté qui ont bénéficié des transferts monétaires dans le cadre du projet Lisugui, les 150 000 habitants touchés par le projet d'assainissement les arrondissements 2, Bacongo et 1 Makélékélé (Brazzaville) de fonds filets sociaux... », a énuméré l'ambassadeur François Barateau.

La poursuite de ce programme implique l'engagement de l'État congolais à assurer le paiement des arriérés amorcé depuis l'an dernier. Le ministre de l'Économie et des Finances a alors affirmé la détermination du gouvernement à honorer ses engagements et ainsi permettre la « bonne exécution » des pro-

jets retenus dans les secteurs sociaux, la formation et l'aide aux personnes vulnérables. Les priorités du Congo demeurent, a-t-il ajouté, l'achèvement des travaux d'assainissement du Centre hospitalier universitaire de Brazzaville, de la construction du Centre multiservices de valorisation des bio-ressources...

Le Congo a bénéficié à ce jour de deux tranches de subventions en C2D : la première tranche de 80 millions d'euros, soit 52,4 milliards FCFA, pour la période 2010-2014 ; et la seconde de 149 millions d'euros (97,7 milliards FCFA) pour la période 2014-2019. Ces discussions en cours pourraient aboutir à de nouvelles échéances de subventions de projets à fort impact socio-économique, puisque la visite de la route de la Corniche et du projet de l'Institut national du travail social a donné une idée claire aux deux parties.

Fiacre Kombo



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI) POUR LE CHOIX D'UN BUREAU D'ÉTUDE POUR LA CONSTRUCTION DE LA LIAISON OWANDO-OUESSO

I. CONTEXTE

La Société Silicone Connect, opérateur d'infrastructure et fournisseur d'accès internet pour les entreprises, dispose d'un réseau optique composé de deux boucles optiques métropolitaines à Brazzaville et à Pointe Noire, interconnectées par un backbone optique allant de Pointe-Noire à Brazzaville et de Brazzaville à Owando. Dans le cadre de l'exécution de son programme de modernisation de ses infrastructures de télécommunications à fibre optique, la Société Silicone Connect a décidé de migrer vers la technologie DWDM.

II. OBJECTIFS

La société Silicone Connect cherche à identifier et présélectionner les bureaux d'études potentiels capables de réaliser une étude de faisabilité technique du terrain et la rédaction du cahier des charges dans le but d'atteindre les objectifs suivants :

- La Réhabilitation de la liaison à fibre optique existante Brazzaville-Oyo-Owando ;
- La construction de nouveaux sites entre Brazzaville et Owando ;
- La construction d'une nouvelle liaison Owando-Ouesso par fibre optique.

III. CONSIDÉRATIONS IMPORTANTES

Cet appel à manifestation d'intérêt est ouvert aux bureaux d'études qualifiés en République du Congo ou à l'international et répondant aux critères de pré-sélection définies ci-après. Seuls les cabinets possédant une expertise prouvée avec des références solides sont encouragés à participer.

IV. SOUMISSION DE LA MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Les structures intéressées sont invitées à soumettre leur manifestation d'intérêt par email à l'adresse : tendering@siliconeconnect.com avec les informations suivantes :

- Un descriptif du bureau d'étude (max. 2 pages)
- Une description détaillée de l'expérience dans le domaine des télécommunications dans un contexte national et/ou international
- Références (minimum 3 clients avec structure/profile similaire)
- Formulaire d'enregistrement fournisseur à compléter et signer
- L'engagement de confidentialité à signer.

Les documents (4) et (5) sont disponibles auprès du département Achat de Silicone Connect à l'adresse suivante : 57 avenue de la Pointe Hollandaise, Mpila, Brazzaville, ainsi que par email sur simple demande à l'adresse : tendering@siliconeconnect.com.

Les manifestations d'intérêt doivent être transmises avant minuit, heure de Brazzaville, le mercredi 21 juin 2023.

V. CRITÈRES DE PRÉ-SELECTION

Les manifestations d'intérêt reçues seront évaluées sur la base des critères définis ci-dessous.

- Capacité prouvée de fournir le service demandé
- Contrôle des références
- Solidité financière confirmée
- Capacité à travailler en anglais et en français
- Soumission du formulaire d'enregistrement fournisseur dûment complété et signé

VI. SEANCE D'INFORMATION

Dès réception de la manifestation d'intérêt de la part des bureaux d'études intéressés, Silicone Connect établira une liste restreinte sur la base des critères de présélection et des documents mentionnés ci-dessus.

Les fournisseurs présélectionnés pourront obtenir des éclaircissements sur des questions techniques, contractuelles ou commerciales lors de la séance d'information qui sera organisée le vendredi 23 juin 2023 à 10h00 au siège social de Silicone Connect sis à l'adresse suivante : 57 avenue de la Pointe Hollandaise, Mpila, Brazzaville. Les fournisseurs qui ne seront pas présents pourront être notifiés par courrier électronique.

Silicone Connect se réserve le droit de modifier ou d'annuler ces conditions à tout moment dans le processus de pré-sélection ou de sollicitation. Le Département Achats de Silicone Connect considère les qualifications et l'expérience de l'entreprise dans le domaine concerné. Ainsi, soumettre une manifestation d'intérêt ne garantit pas automatiquement qu'une entreprise soit considérée pour recevoir l'appel d'offres.

VII. CALENDRIER

14 juin 2023 : Publication de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)

21 juin 2023 : Date limite de soumission des réponses à l'AMI

22 juin 2023 : Diffusion de l'invitation des soumissionnaires présélectionnés à la séance d'information prévue le vendredi 23 juin 2023

23 juin 2023 à 10h00 : Tenue de la séance d'information avec les soumissionnaires présélectionnés invités

26 juin 2023 : Publication de l'Appel d'Offre destiné aux soumissionnaires présélectionnés.

FORCES ARMÉES CONGOLAISES

Les responsables des finances renforcent leurs capacités

Les responsables du secteur financier des différentes structures du ministère de la Défense nationale participent, du 13 au 15 juin, à Brazzaville, à un séminaire sur l'élaboration du budget-programme.

La cérémonie d'ouverture a été patronnée par le directeur général de l'Administration et des finances (DGAF) le commissaire-amiral, Eugène Alain Yves Aignon Mpara.

Organisé par la DGAF avec l'appui technique de la Direction générale du budget et de la Direction générale du plan, le séminaire qui va durer trois jours a pour but de permettre aux acteurs de la chaîne budgétaire de comprendre le fonctionnement du système du budget programme, d'en saisir les enjeux réels, par conséquent de renforcer et consolider leurs connaissances en matière budgétaire afin qu'ils portent avec efficacité cette réforme.

Les objectifs spécifiques de ce séminaire sont de trois ordres: élaboration du budget en mode programme; budgétisation des programmes; fiches dynamiques de projets.

« Alors que la migration



vers ce modèle arrive à son faite, alors qu'elle tend à s'achever; l'on doit être suffisamment prêt pour mieux l'intégrer. L'effectivité de ce système budgétaire novateur; dont l'imminence n'est plus à réfuter; nécessite, pour une meilleure implémentation, que soient formés régulièrement les acteurs amenés à être en première ligne pour porter cette réforme budgétaire.

C'est dans ce droit fil que s'inscrit ce séminaire », a déclaré, dans son allocution d'ouverture, le commissaire-amiral Eugène Alain Yves Aignon Mpara.

A titre de rappel, la budgétisation par programme consiste « en une classification des dépenses ayant pour base un objectif «programme» et l'utilisation systématique des informations sur la performance pour informer les

décisions sur les priorités budgétaires à accorder à des programmes alternatifs de dépenses ». Comme l'indique sa dénomination, le « budget programme » est un modèle de planification et de gestion du budget fondé sur les programmes, lesquels constituent un ensemble d'actions cohérentes conçues et menées en général dans une perspective de moyen terme, avec des objectifs précis,

des résultats à atteindre et des indicateurs mesurables. Si, pour la littérature qui en découle, la priorisation des dépenses publiques serait manifestement le but principal de la budgétisation par programme, il est, en effet, évident qu'au-delà de cet état de fait, le budget programme est un budget de performance, ayant pour épine dorsale « le programme ».

Guillaume Ondze

COUR DES COMPTES ET DE DISCIPLINE BUDGÉTAIRE

Des guides méthodologiques d'audit en cours de validation

La Cour des comptes et de discipline budgétaire a ouvert, le 12 mai à Kintélé, dans le Pool, avec l'appui du Projet des réformes intégrées du secteur public (Prisp), un atelier spécial au profit des magistrats et vérificateurs évoluant au sein de cette institution, afin de renforcer leurs capacités en matière de validation des guides méthodologiques d'audit et des manuels de procédure.

La cérémonie d'ouverture de l'atelier a été présidée par le premier président de la Cour des comptes et de discipline budgétaire, Charles Emile Apepe. Jusqu'au 17 juin, les participants vont, à travers des ateliers animés par des experts en la matière, acquérir de nouvelles connaissances professionnelles. Des aptitudes qui leur donneront de droit la finesse dans l'élaboration et la validation des audits financiers, des attestations de performance, de contrôle des marchés publics ainsi que des manuels de procédure de discipline financière.

L'objectif étant de promouvoir la meilleure gouvernance des finances publiques dans le cadre de la gestion axée sur les résultats.

Pour le premier président de la Cour des comptes et de discipline budgétaire, l'atelier dont la seconde phase est prévue dans la dernière semaine du mois



en cours, vient à point nommé renforcer les capacités opérationnelles de son institution dans son combat pour la gestion saine des fonds de l'Etat.

« Cette armature démontre à plus d'un titre la détermina-

tion de la Cour des comptes et de discipline budgétaire à jouer pleinement et de manière efficiente, sa partition dans le concert de la bonne gouvernance des deniers publics. Elle renforce l'image

de notre institution avec les standards internationaux en matière de contrôle des finances édicté par l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances dont elle

est membre », a indiqué Charles Emile Apepe.

Le coordonnateur du Prisp, Thomas Bandia, a salué le partenariat entre la Banque mondiale et le gouvernement qui a permis de mettre en place ce projet dont le troisième volet est destiné à l'appui aux institutions stratégiques engagées dans l'assainissement des finances publiques. « Le Prisp, fruit du partenariat entre le Congo et la Banque mondiale, est un outil stratégique d'accompagnement du gouvernement pour relever les défis de la gouvernance économique et financière qui se posaient avec acuité dans le secteur public afin d'améliorer les ressources publiques. Dans sa composante 3, il est prévu l'appui aux organes de contrôle dont la Cour des comptes et de discipline budgétaire », a affirmé Thomas Bandia.

Firmin Oyé

Des aptitudes qui leur donneront de droit la finesse dans l'élaboration et la validation des audits financiers, des attestations de performance, de contrôle des marchés publics ainsi que des manuels de procédure de discipline financière.

SÉCURITÉ

L'UE et le Congo œuvrent pour la professionnalisation de la police

Le ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local, Raymond Zéphirin Mboulou, a lancé, le 13 juin à Brazzaville, le projet Police +, chargé d'appui à la professionnalisation de la police et à la mise en place de commissariats pilotes.

Le projet Police +, qui s'étend sur quatre ans, travaillera pour l'amélioration de la chaîne pénale afin d'accompagner la police à l'observation des pratiques respectueuses des droits humains, à la rénovation des commissariats de police pilotes à Brazzaville et à Pointe-Noire ainsi qu'au recyclage des cadres de police.

« Si le budget le permet, la création d'un troisième Commissariat central de police à Brazzaville est envisagée. Une étude de faisabilité est en cours de finalisation dont les travaux ont des objectifs comme : proposer un meilleur accueil au public, apporter plus de professionnalité lors de dépôt de plainte..., meilleure prise en compte des victimes dont les femmes et les enfants... », a indiqué Hervé Le Pennec, expert principal de mise en œuvre de Civipol, un opérateur technique français spécialisé dans les

domaines de la sécurité.

Financé à hauteur de cinq millions d'euros, soit plus de 3,2 milliards de FCFA, sous forme de don de l'Union européenne (UE), ce programme s'inscrit dans le cadre du volet : « Démocratie, droits humains et gouvernance participative » du programme de coopération bilatérale avec la République du Congo.

Il est mis en œuvre par Civipol et prendra fin en juillet 2026. Ses activités préliminaires ont débuté en février 2023. Par ailleurs, en mai 2022, une convention de financement avait été signée entre l'UE et le Congo.

« Ce projet remonte au drame de Chacona qui s'est produit en 2018. Il renforcera la déontologie d'intervention des forces de police congolaise. Ce projet est une illustration concrète de la constance des engagements de l'UE en faveur des droits de l'homme et à



Les officiers de police assistant au lancement du projet Police +/Adiac

l'Etat de droit. Il s'inscrit dans le cadre de notre programme de coopération bilatérale avec le Congo », s'est exprimé Giacomo Durazzo, ambassadeur de l'UE.

Pour réussir, ce programme prendra en compte la réalité du terrain, les besoins exprimés par la police, l'ensemble de la chaîne pénale et la population au bénéfice d'une meilleure garantie des

droits de l'Homme. Pour un succès à plus grande échelle, il sera important que le gouvernement prenne la relève de cette action pilote et amplifie ainsi les résultats obtenus.

« Le projet aidera la police à mieux gérer les personnes gardées à vue, de mieux les servir pour une meilleure prise en charge. Aucun gouvernement au monde ne peut

demandeur à sa police de maltraiter les contrevenants à la loi. Le Congo est un pays où les droits de l'homme sont respectés », a rappelé Raymond Zéphirin Mboulou, ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local. Il a ensuite signifié aux partenaires que le Congo pourrait s'approprier ce projet s'il est concluant.

Fortuné Ibara

EDUCATION

Renforcer la lutte contre les violences fondées sur le genre

L'inspection générale de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation (Igeppsa), en collaboration avec le secrétariat général adjoint de la commission congolaise pour l'Unesco, a suggéré, du 9 au 10 juin à Brazzaville, la mobilisation des ressources financières en faveur de la lutte contre les violences fondées sur le genre en milieu scolaire.

À l'issue d'un séminaire, la recommandation formulée à l'endroit de tous les ministères des enseignements fait suite au constat alarmant de l'Igeppsa et de la commission congolaise pour l'Unesco.

Les deux organismes, s'appuyant sur une étude menée par le Fonds des Nations unies pour l'enfance, notent qu'au Congo huit filles sur dix et sept garçons sur dix de 12 à 18 ans ont déclaré avoir subi des violences verbales ou psychologiques dans leur établissement scolaire. Ils affirment que « la violence sexuelle est la deuxième forme de violence plus répandue pour les filles dans les écoles, avec quatre filles sur dix ayant déclaré avoir subi une agression de nature sexuelle dans les douze mois précédant l'enquête. Deux filles sur dix ont subi récemment des actes violents en ligne sur les plateformes digitales ».

Ainsi donc, l'Igeppsa et la commission congolaise pour l'Unesco recommandent d'étendre les activités de sensibilisation à la lutte contre les



Des élèves suivant les communications Adiac

violences fondées sur le genre en milieu scolaire dans tous les établissements publics et privés. Elles suggèrent à l'Etat de créer les centres d'écoute dans les établissements scolaires pour les survivants et acteurs des violences. Elles ont également souhaité que soit élaborée une stratégie ainsi qu'un plan de communication nationale de lutte contre les violences ayant pour base le genre en milieu scolaire.

« La violence en milieu scolaire est un véritable frein à l'épanouissement de la jeunesse et particulièrement des jeunes filles », a déclaré Gervais Ndoekia, secrétaire général adjoint de la commission congolaise pour l'Unesco.

L'atelier a été financé à un montant de 9 504 000 FCFA et approuvé par l'Unesco dans le cadre du programme de participation dans le budget bienal 2022-2023.

A l'issue des travaux, l'Igeppsa et la commission congolaise pour l'Unesco ont plaidé pour la formation des élèves, enseignants et médiateurs scolaires sur l'estime de soi et le développement personnel dans les établissements scolaires. Afin d'y parvenir, les deux organisations proposent à l'Etat que soient insérées, dans les programmes d'enseignement, les disciplines comme : éducation morale, éducation civique,

éducation pour la paix au préscolaire et au secondaire. Elles ont suggéré aussi d'interdire les débits de boissons aux alentours des établissements scolaires tant publics que privés.

« Avoir une éducation de bonne qualité est un droit fondamental des enfants et des adolescents. Aussi, il est important d'entreprendre des interventions idoines pour éviter de perdre le potentiel d'une entière génération de jeunes filles et garçons, à cause des violences et de faire du milieu scolaire l'endroit où les jeunes filles et garçons se sentent protégés et encouragés à s'épanouir », a indiqué David Boké, inspecteur général de l'enseignement.

Notons que cet atelier sur la lutte contre les violences fondées sur le genre en milieu scolaire avait été organisé au profit de cent soixante-quinze élèves et enseignants représentant dix-huit établissements scolaires de la ville de Brazzaville allant du préscolaire au lycée.

F.I.

BACCALAURÉAT TECHNIQUE

17 719 candidats en lice

Les épreuves écrites du baccalauréat technique, session de juin 2023, ont démarré le 13 juin, sur l'ensemble du territoire national.

taire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou? au lycée technique industriel 1er mai. L'action accomplie par les deux

vile.

Les centres visités ont été notamment ceux du lycée technique industriel 1er mai, Sa-

tème éducatif national. L'organisation des examens est une chose difficile car cela se joue sur la psychologie de l'homme. A cet effet, l'assistance de tous les acteurs est nécessaire tout comme celle des services de sécurité civile », a-t-il déclaré.

La candidate Nicole Gamela, en série G2, a indiqué qu'elle est stressée malgré qu'elle s'est préparée en conséquence. « C'est le premier jour de l'examen. Je dois vaincre le stress et donner ce que j'ai reçu pendant neuf mois à l'école », a-t-elle déclaré.

De son côté, le candidat Cyrille Manini de la série F2, a comparé l'examen à la période de gestation jusqu'à l'accouchement.

« Les irrégularités des enseignants pendant les cours, le retard dans l'achèvement des programmes ainsi que les difficultés financières vécues pendant la période scolaire ne m'empêcheront pas d'avoir confiance en moi-même pour décrocher l'examen car les centres d'encadrement ont joué aussi un rôle important », a-t-il confié.

Lydie Gisèle Oko



Le Bac de gestation à l'accouchementAdiac.

17 719 candidats dont 9 014 filles, répartis dans quatre-vingt et onze centres, ont démarré les épreuves écrites du baccalauréat technique. L'effectif des candidats libres est de 5 834. Brazzaville seule compte 8 423 candidats et Pointe-Noire 6 260 candidats. En comparaison de l'année dernière, le nombre des candidats est en baisse de 3,30%. L'examen se déroule du 13 au 17 juin et les candidats

plancheront sur différentes matières en fonction de leurs séries. La première journée a concerné les épreuves de philosophie, français, mathématiques et les statistiques. Les épreuves ont été lancées collectivement par le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Ghislain Thierry Maguessa Ebomé, et son collègue de l'Enseignement préscolaire, primaire, secon-

ministres du sous-secteur de l'enseignement est un mécanisme qui marque l'unité de l'action du gouvernement, a indiqué Ghislain Thierry Maguessa Ebomé? ajoutant que l'action sera de même au baccalauréat général.

La visite dans les différents centres d'examen a été effectuée en compagnie des partenaires de l'éducation ainsi que des services de la sécurité ci-

vorgnan-de-Brazza, Complexe scolaire Anne-Marie-Javouhey et le lycée technique 5 février. Le constat n'a révélé aucun incident.

Au terme de la visite, le ministre Ghislain Thierry Maguessa Ebomé a justifié la présence de son collègue de l'Enseignement général par une bonne organisation de l'examen.

« Les examens d'Etat participent à la régularité du sys-

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Les organisateurs du baccalauréat en formation

Les acteurs impliqués dans le déroulement du baccalauréat, session de juin 2023, suivent, à Brazzaville, un séminaire de renforcement des capacités pour une organisation réussie de cet examen d'Etat qui se déroulera la semaine prochaine.

« Les responsables, à tous les niveaux, doivent agir conformément aux règles édictées par les textes en vigueur. Il est donc question de rappeler les règles de jeu, la réussite du baccalauréat en dépend », a déclaré le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou, ouvrant les travaux du séminaire de renforcement des capacités des acteurs impliqués dans le déroulement du baccalauréat, le 13 juin, à Brazzaville.

Cadre juridique de l'organisation du baccalauréat : principes et fonctionnement ; organisation et déroulement du baccalauréat : équipe pédagogique, missions et responsabilités du chef de centre, de son adjoint, du chef de secrétariat et des surveillants ; le rôle des services de sécurité font partie des thèmes développés lors de ce séminaire de formation. Après quoi, ces acteurs vont se déployer dans les différentes localités où ils sont envoyés en mission d'organisation réussie du baccalauréat.

« Vous allez travailler en équipes, mais pas de chevauchement dans les rôles des uns et des autres », a insisté le ministre Jean Luc Mouthou, s'adressant aux participants au séminaire qui sont du reste habitués à l'exercice.

A Brazzaville, il y a 103 centres d'examen retenus. A Pointe-Noire, 74 centres, le même nombre de centres



Renforcer les capacités des acteurs impliqués dans le déroulement du baccalauréat, le 13 juin, à BrazzavilleAdiac

Les responsables, à tous les niveaux, doivent agir conformément aux règles édictées par les textes en vigueur. Il est donc question de rappeler les règles de jeu, la réussite du baccalauréat en dépend »,

que l'ensemble des localités de l'arrière-pays.

Il convient de souligner que cette année, l'on note la régression des effectifs au baccalauréat. L'année dernière, ils étaient 94 498, tandis que cette année, ils sont 91 874, soit une régression de 2,78%.

Rominique Makaya

Cérémonie de remise des diplômes de l'incubateur d'entrepreneuriat féminin SOUNGA NGA 3, le 9 juin 2023 à l'hôtel EDMOND

La fondation Sounga a créé en 2016 le premier incubateur de création d'entreprises dédié aux femmes en République du Congo.

Fort de cette initiative et des bons résultats obtenus, la fondation a lancé la 2^e promotion Sounga Nga en 2018, qui a tiré les enseignements de la première édition, en conservant globalement les mêmes caractéristiques. En 2023, la Présidente de Sounga, Madame Danièle Sassou Nguesso, a décidé de lancer la 3^e édition de l'incubateur, avec deux particularités : cibler des entrepreneuses en activité depuis au moins deux ans ; et, en complément des enseignements à l'entrepreneuriat, proposer une formation au développement personnel et à l'estime de soi, afin de renforcer les capacités de leadership des entrepreneuses.

Après un appel à candidatures mis en ligne en octobre 2022, environ 150 dossiers

ont été réceptionnés et étudiés, et 20 candidates ont été sélectionnées pour un programme dense de 7 semaines dédiées à l'entrepreneuriat et au développement personnel (du 27 février au 14 avril 2023). Plus de 20 formateurs et grands témoins furent mobilisés par l'équipe de la fondation, en partenariat avec le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de l'artisanat, la CCIAM Brazzaville et le FONEA. Pendant ces 7 semaines - conclues par la mise en œuvre d'une session avec la CCIAM Brazzaville pour étudier l'ensemble du cycle de formalisation de l'entreprise, et un atelier sur le plan d'affaires - les entrepreneuses ont pu se confronter à des thématiques comme la stratégie d'entreprises, la gestion, le droit, l'étude

de marché, le marketing, la communication, ou encore les réseaux sociaux. En parallèle, des visites de dirigeants d'entreprises et l'intervention de grands témoins - véritables inspiratrices pour ces jeunes entrepreneuses - ont été proposées aux incubées. Pour les projets les plus prometteurs, un financement spécifique pourrait être mis en œuvre, en partenariat avec le FIGA et la COFINA.

Afin de pouvoir clôturer cette 3^e édition, la Présidente Madame Danièle Sassou Nguesso a tenu à célébrer la cérémonie de remise des diplômes le 9 juin 2023, à la salle des fêtes de l'hôtel EDMOND. Devant plus de 100 invités, les 19 incubées ont pu « pitcher » sur l'état d'avancement de leur projet, avec un déroulement ponctué par différents films tournés pendant cette 3^e édition, et lors des deux éditions précédentes. Les incubées ont également pu bénéficier des mots d'encouragement de leur marraine Madame Danièle, et de la Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation technologique, Madame Edith Delphine Emmanuelle ADOUKI, qui a tenu à remettre son prix « coup de cœur » à une incubée, Jessica Matombo. Les autres partenaires ont également pu exprimer leur satisfaction quant au bon déroulement de cette session, et leur volonté de continuer à s'engager au côté de la fondation Sounga, tels les représentants du FONEA, de la CCIAM Brazzaville, du Ministère des PME et de l'artisanat, et de l'UNESCO. Rythmée par l'animation dynamique de



Cyril LAURENT, chef de projet au sein de la fondation SOUNGA, cette cérémonie s'est poursuivie par la remise des diplômes aux incubées, par Madame Danièle et les partenaires, avant de s'achever par la visite de l'exposition des produits fabriqués par les incubées. Elle s'est conclue par des échanges nourris entre les invités et les incubées autour d'un riche cocktail. On ne pourrait toutefois pas correctement évoquer ce mémorable évènement sans mentionner l'interminable séance photos des incubées entre elles, révélatrice d'une sororité initiée durablement grâce à Sounga Nga. Encore une belle contribution de la fondation Sounga en faveur de l'entrepreneuriat féminin au sein de notre beau pays, la République du Congo !

Fondation SOUNGA - 1022 rue Ndouou plateaux des 15 ans, Mougali, Brazzaville
TEL et SITE INTERNET.





Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56 | info@adiac.tv | 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso, Brazzaville - République du Congo



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

NÉCROLOGIE



Rock Ngassakys, les familles Ibata, Akingou, Itoua, Lapouembe, Ndinga Eboua et Ndongo-Owando informent les parents, les amis et connaissances ainsi que le personnel du ministère du Plan le décès de leur père, fils, oncle et grand-père, Jean-Félix Ipemba, survenu le 8 juin 2023 par accident de circulation routière. La veillée mortuaire se tient au quartier Congo-Chine, rue Odzaton (arrêt-école) à Brazzaville. La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.

PDL 145 TERRITOIRES

Le Premier ministre fait le suivi des réalisations au Haut-Katanga

Le programme de développement local (PDL) 145 territoires évolue bien dans la province du Haut-Katanga, précisément dans le territoire de Kasenga. Dans le cadre du suivi de cet ambitieux programme, le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, accompagné des ministres d'État de l'Aménagement du territoire, Guy Loando, et des Infrastructures et Travaux publics, Alexis Gisaro, s'est rendu dans le territoire de Kasenga afin d'inaugurer certaines infrastructures.

Le chef du gouvernement et sa suite ont quitté Lubumbashi pour Kasenga. À Malagwe et Minga, les autorités du gouvernement central ont eu l'occasion d'échanger avec la population locale venue à leur rencontre pour discuter des questions importantes et des projets en cours.

Arrivé à Kibundu, le Premier ministre a inauguré un centre de santé équipé d'une maternité et d'un pavillon de soins généralistes. Cette nouvelle infrastructure permettra d'améliorer l'accès aux soins de santé de qualité pour la population locale.

À Kasomeno, une nouvelle école d'une capacité de 500 élèves a été construite. À la rentrée scolaire 2023-2024, les enfants du territoire de Karenga auront ainsi accès à des infrastructures éducatives de qualité, favorisant leur apprentissage et leur épanouissement.

Jean-Michel Sama Lukonde s'est félicité du travail ac-



Le Premier ministre et sa délégation à Kasenga/DR

complé jusqu'à présent dans le cadre du PDL 145 et a exprimé sa satisfaction quant aux réalisations concrètes dans le territoire de Kasenga. Il a également rassuré la population sur l'installation prochaine d'antennes de télécommunication, permettant ainsi au territoire de Kasenga de se connecter à

l'ère numérique et de bénéficier des avantages offerts par les technologies de communication modernes.

Le gouvernement congolais reste engagé dans le développement socio-économique de toutes les régions du pays, et ces réalisations concrètes dans le territoire de Kasenga témoignent de

cette volonté. Le Premier ministre et sa suite ont exprimé leur détermination à poursuivre les efforts pour améliorer les conditions de vie des Congolais et favoriser le développement durable à travers tout le pays.

Initié par le gouvernement congolais, le PDL 145 vise à promouvoir le développe-

ment socio-économique des territoires à travers des projets d'infrastructures, de santé, d'éducation et de connectivité. Le PDL 145 contribue à l'amélioration des conditions de vie des populations locales et à la réduction des disparités régionales en République démocratique du Congo.

Blandine Lusimana

UNESCO

Vers la réintégration des Etats-Unis

Les Etats-Unis, sous la houlette du président Joe Biden, ont officiellement demandé à réintégrer l'Unesco quittée sous Donald Trump. Une décision visant notamment à contrer l'influence grandissante de la Chine dans l'ordre multilatéral international.

Le Département d'Etat vient de proposer un plan pour le retour des Etats-Unis dans l'Unesco. Pour la directrice générale, Audrey Azoulay, si l'Unesco va bien, elle ira mieux encore avec le retour des Etats-Unis. « C'est un grand jour pour l'Unesco, pour le multilatéralisme », a-t-elle estimé. L'acceptation du retour de Washington se fera après un vote à la majorité des autres Etats, attendu en juillet. L'ambassadeur du Japon à l'Unesco s'est réjoui d'un « développement historique ».

Plus de quarante pays ont soutenu la tenue d'un vote rapide sur le sujet et se sont montrés favorables à la réintégration américaine, y compris la Chine, dont l'ambassadeur auprès de l'Unesco, Yang Jin, a indiqué qu'elle

ne s'y opposerait pas. « La Chine est prête à travailler avec tous les Etats membres, y compris les Etats-Unis », a-t-il lancé, malgré les relations houleuses entre Pékin et Washington. Cette décision américaine s'inscrit dans le contexte général de la rivalité croissante entre les deux pays et alors que la Chine souhaite transformer l'ordre multilatéral international mis en place après la Deuxième Guerre mondiale, dont l'Unesco est une émanation. Sous la présidence de Donald Trump, les Etats-Unis avaient annoncé, en octobre 2017, quitter l'Unesco dont ils avaient notamment dénoncé les « partis pris anti-israéliens persistants ».

Ce retrait, accompagné de celui d'Israël, était effectif depuis décembre 2018. En

mars, le secrétaire d'Etat, Anthony Blinken, avait toutefois estimé que l'absence américaine permettait à la Chine de peser davantage que les Etats-Unis sur les règles de l'intelligence artificielle (IA), quand l'Unesco a produit une recommandation sur l'éthique de l'IA dès 2021. « Je crois vraiment que nous devrions revenir à l'Unesco, pas pour faire un cadeau à l'Unesco, mais parce que les choses qui se passent à l'Unesco ont de l'importance », avait-il déclaré. L'Unesco « crée des normes importantes. Quand vous êtes absents de cela, vous laissez bien sûr la place à d'autres », a remarqué Audrey Azoulay. Depuis 2011, et l'admission de la Palestine au sein de l'Unesco, les Etats-Unis, dirigés alors

par Barack Obama, avaient stoppé tout financement à l'organisation onusienne pour la culture, l'éducation et les sciences, un énorme coup d'arrêt pour celle-ci, alors que les contributions américaines représentaient 22% de son budget.

La dette américaine auprès de l'Unesco, contractée entre 2011 et 2018, est aujourd'hui de 619 millions de dollars, soit davantage que le budget annuel de l'Unesco, évalué à 534 millions de dollars. « L'argent frais américain va faire beaucoup de bien à l'Unesco », a estimé, sous couvert de l'anonymat, un diplomate de cette agence. « Les Etats-Unis ont besoin de renouer une forme de dialogue (...) Le retour des Américains à l'Unesco cristallise plein de tectoniques

des plaques qui bougent de partout », a déclaré Annick Cizel, maître de conférence à l'université Paris III. Car l'Unesco est un « carrefour géopolitique » où Washington peut s'entretenir, par exemple, avec la Chine sur des questions environnementales, mais aussi avec le Moyen-Orient « qui échappe de plus en plus aux Américains », a-t-elle énuméré. Les Etats-Unis avaient déjà quitté l'Unesco en 1984, sous Ronald Reagan, invoquant l'inutilité supposée et les débordements budgétaires de cette organisation qu'ils avaient ensuite réintégré en octobre 2003. Le scénario d'un rejet de la candidature américaine lors du vote de juillet est toutefois considéré à l'Unesco comme peu probable.

Noël Ndong

BUNAGANA

La cité douanière échappe toujours au contrôle du gouvernement

13 juin 2022 - 13 juin 2023, cela fait exactement une année, jour pour jour, depuis que Bunagana, située à la frontière entre la République démocratique du Congo (RDC°) et l'Ouganda (territoire de Rutshuru) au Nord-Kivu, passait sous le contrôle des combattants du M23.

À ce jour, aucun signal n'est perçu du côté des autorités tendant à confirmer leur volonté de mettre fin à la situation. D'autant plus que toutes les options - diplomatique et militaire - mises sur la table signée début juillet à Luanda en Angola entre les autorités congolaises et rwandaises, assortie des échéances claires sur fond d'une perspective de desescalade, peine à se mettre en œuvre. Le cessez-le-feu tant attendu demeure encore une vue de l'esprit. Les rebelles du M23 continuent à administrer Bunagana et les localités avoisinantes au grand désenchantement des autochtones. Une nouvelle administration a même été mise en place. Tous les points de sortie sont aujourd'hui minutieusement contrôlés par ce groupe rebelle qui ne donne aucune indication sur sa volonté de quitter la ville. Alors que le M23 dit attendre l'ouverture d'un dialogue avant d'envisager quoi que ce soit, le gouvernement, qui a toujours considéré cette rébellion comme



Vue partielle de la cité de Bunagana/DR

un groupe terroriste, n'est visiblement pas disposé à adhérer à une telle approche. Entre-temps, les jours s'égrènent et les langues se délient pour exprimer un ras-le-bol longtemps contenu. La société civile de Goma est montée au créneau

pour demander au Premier ministre, Sama Lukonde, de « démissionner pour n'avoir pas défendu la souveraineté nationale ». De nombreuses organisations de la société civile locale appellent à une mobilisation et à de nouvelles opéra-

tions militaires pour reconquérir toutes les zones contrôlées par le M23. Dans la foulée, plusieurs recommandations sont faites au gouvernement dont le laxisme dans la gestion de ce dossier inquiète.

Pendant que le M23 s'attelle

à consolider ses positions conquises, des voix s'élèvent de plus en plus pour exiger des Forces armées de la République démocratique du Congo le lancement, en synergie avec les forces régionales présentes, d'une offensive visant le nettoyage définitif du M23 pour faciliter le retour des déplacés et rétablir la paix dans cette partie du territoire national. Les troupes de la Communauté d'Afrique de l'Est étant désavouées en raison de leurs accointances avérées avec les terroristes du M23/RDF, l'intérêt est manifestement porté aujourd'hui vers les forces de la Communauté de développement de l'Afrique australe. À celles-ci, il est demandé d'accélérer le déploiement sur le terrain des opérations. Pour la société civile locale, l'heure n'est plus aux discours, mais à l'action qui consiste à donner le go de la traque aux terroristes du M23 et, surtout, à rompre la coopération militaire avec l'Ouganda dont la collusion de ses troupes avec le M23 est un sujet qui fâche.

Alain Diasso



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente:

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :

Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.



Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso
Immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



MUSIQUE

Ferré Gola et Roga Roga en duel à distance le 24 juin

Qu'est-ce qui se passe entre les artistes musiciens Ferré Gola et Roga Roga ? Cette interrogation inspirée des récentes déclarations intempestives de leurs fanatiques, via les réseaux sociaux, fait penser à un malaise qui ne dit pas son nom dans leurs cercles respectifs.

À la base, une affaire de date autour de laquelle se déchaînent des passions et des tensions extrêmes. Les deux artistes vont, en effet, prester le 24 juin, l'un au complexe sportif des Martyrs de Kinshasa et l'autre au stade Alphonse-Masamba-Débat de Brazzaville. À première vue, cela ne devrait poser aucun problème, chacun d'eux évoluant dans son propre pays. Mais hélas !

Depuis que Roga Roga s'est officiellement prononcé pour défier le stade Masamba-Débat à cette date, après avoir subi la pression de ses fanatiques de Brazzaville, il ne pensait pas ouvrir une brèche d'où pouvaient s'engouffrer les incondtionnels de la polémique. Le fer de lance du mythique groupe Extra Musica n'avait pas de choix après que les administrateurs du stade lui ont proposé cette date à la suite de la consultation de leur calendrier, apprend-on. C'était sans compter avec les fanatiques zélés de Ferré Gola qui y ont vu une manière de saborder le concert, pourtant annoncé de longue date, de leur star. Très vite, ces fameux «Gaulois» ont inondé la toile en multipliant des messages et vidéos désobligeants à l'endroit de Roga Roga, réputé très proche de Fally Ipupa, selon certains. La réplique des



Roga Roga, l'homme de «Bokoko»

fans de Roga n'a pas tardé et, depuis, tous les coups étaient permis.

Face à la tournure que prenait cette affaire, Ferré Gola est monté au créneau pour inviter, via une vidéo, ses fans au calme, tout en martelant sur l'excellence des rapports qu'il entretient avec le compositeur du tube planétaire «Bokoko». Une chose est vraie, c'est que les deux artistes ont pris le pari de défier, à leurs risques et périls, ces deux sites, d'une capacité de 50 000 places en cas de débordement pour Masamba-Débat, et 80 000 pour le stade des Martyrs. Dans les deux cas, l'unité de mesure reste Fally Ipupa, quitte à faire mieux que lui en termes de mobilisation au vu de ses prestations récentes dans les deux stades.

Si pour Ferré Gola, il s'agit de rétablir l'équilibre de force avec un challenger qui visiblement semble avoir une longueur d'avance, pour Roga Roga, en revanche, il est question d'honneur. L'enjeu consiste à inscrire une nouvelle page dans l'histoire musicale du Congo Brazzaville en incarnant une nouvelle génération d'artistes musiciens déterminés à sortir du joug musical leur imposé depuis des décennies par leurs collègues du Congo Kinshasa.

Alain Diasso

FESTIVAL NDZAWÉÏ

Une invitation à la découverte de la culture mbuza

La première édition de la manifestation culturelle à la fois festive et artistique entend présenter un éventail complet des différentes activités qui ponctuent la vie traditionnelle du peuple établi dans la province de la Mongala, le 30 juin, à partir de 8h00 à Kinkole.

Le Festival Ndzawéï ? est organisé dans le but de vulgariser la culture traditionnelle mbuza dans sa singularité, caractérisée par de nombreuses pratiques culturelles. Cette culture s'exprime de diverses manières à travers notamment l'art, les traditions, les langues, la danse et la gastronomie. La première édition veut « offrir au public un éventail complet des différentes activités représentatives de la culture mbuza et réunir les acteurs de la contrée », annonce l'organisation. Ndzawéï ? est une expression de salutation mbuza équivalente à « ça va ? » en français.

La fête culturelle du 30 juin, à Kinkole, sera articulée autour de plusieurs moments. Sont inscrits dans le programme de la journée le libanda, la lutte traditionnelle qui est tenue à part entière pour un sport de combat. A l'origine,

elle permettait de mesurer la force et l'habileté des guerriers tout en se divertissant. D'aucuns soutiennent que « plus qu'un sport de combat, le libanda est aussi un rite de passage où la victoire est un triomphe sur soi-même ». La réputée danse engundele dont les pas sont exécutés au son de la musique du même nom.

La culture du peuple mbuza sera également explorée à travers sa gastronomie traditionnelle, le précieux malemba appelé aussi libulia ou mabulia en kimbuza. Il s'agit d'un plat à base de manioc bouilli, puis râpé et trempé afin d'en diminuer l'acidité. Les mbinzo (chenilles), extrêmement riches en protéines et autres nutriments de qualité sans compter leurs nombreux minéraux, seront également parmi les plats servis très appréciés. A table il

y aura notamment du poto na mbinzo (malemba servi avec des mbinzo), poto na kolokaka (malemba servi avec du poisson), poto na ngbenza (malemba avec de la tortue), masolo, solu, etc. Même la boisson sera locale. Les verres seront remplis du «masanga mbila» ou vin de palme, une boisson alcoolisée obtenue par fermentation naturelle de la sève de palmier.

Des personnalités marquantes L'ensemble de la programmation du Festival Ndzawéï ? traduit l'esprit de l'événement. Aussi, tel que l'explique l'organisation, il « s'inscrit dans une volonté de donner un tremplin à nos valeurs culturelles et ancestrales dans une démarche d'expression artistique, passant de la danse par la musique traditionnelle sans oublier notre gastronomie ». Il est également prévu une remise

de diplômes de mérite aux leaders mbuza de divers univers socio-culturels et politiques qui se sont illustrés par leurs actes de bravoure ou un savoir-faire reconnu.

Soulignons que les Mbuza, appelés aussi Budja ou Budza, habitent principalement dans la province de la Mongala et le secteur de la commune de Bumba. Ce peuple est répertorié parmi les Bangalas, appellation donnée à tous les peuples limitrophes de la partie Nord du fleuve Congo. Le territoire de Bumba est composé de plusieurs villages, notamment Bandala, Yamisiko, Yapaka, Yakenge, Bonzo, Kwanza, Monzamboli, Manga, Ebonda (centre missionnaire de protestants), Yaligimba, Yakoma et Yakoloko. Le peuple Mbuza constituait autrefois la majorité de la force publique du Congo. De sorte

qu'à la suite de l'indépendance, plusieurs hauts gradés de l'armée en étaient issus, notamment les généraux qui occupèrent le poste de chef d'état-major général. Par ailleurs, l'on y dénombre certaines grandes personnalités marquantes de l'histoire du pays aujourd'hui défuntes. Il y a notamment les regrettés généraux Mahele Lieko et Félix Budja Mabe, le grand-chef traditionnel Eseko. André Genge, qui fut journaliste et politicien, ainsi que le constitutionnaliste Marcel Lihau, tous deux prirent part à la Table ronde de Bruxelles qui mena à l'indépendance du Congo belge. L'on compte parmi les personnalités encore vivantes, les politiciens Hilaire Mayamba Monga Liwanda et Jeannine Mabunda, ex-présidente de l'Assemblée nationale.

Nioni Masela

CAN U-23

Les Diables rouges affûtent leurs armes au Maroc

Le sélectionneur des Diables rouges des moins de 23 ans a assuré, avant le départ pour le Maroc, que son équipe va batailler fort pour obtenir le résultat escomptés pendant la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de la catégorie, qualificative aux Jeux Olympiques de Paris 2024.

La CAN se disputera du 24 juin au 8 juillet. La sélection congolaise des moins de 23 ans s'est rendue au Maroc dans la nuit de dimanche à lundi pour mieux affûter ses armes.

« C'est une chance énorme que nous partons au Maroc très tôt pour avoir des sparring partners et essayer un peu de bien et mieux évaluer notre équipe avant notre entrée en compétition. Nous allons continuer la préparation au Maroc et essayer d'avoir des adversaires capables de mieux roder notre équipe afin que nous ne fassions piètre figure dans la compétition. Nous avons fini le championnat et les joueurs que nous avons invités viennent des horizons divers. Il faut du temps pour mieux évaluer l'équipe afin que dans chaque compartiment de jeu, que nous soyons très forts », a expliqué Cyrille Donga.

Avant de quitter le pays, l'équipe olympique congolaise a reçu le soutien du gouvernement. Une partie de la dette consécutive à la prime de la qualification a été payée. Dans la foulée, l'engagement de tout solder avant l'entame de la compétition a été pris pour galvaniser le moral des joueurs. « L'Etat, dans votre phase de préparation, a réuni tous les moyens nécessaires pour pouvoir respecter le programme qui avait été envoyé



Le directeur de cabinet du ministre des Sports échangeant avec les joueurs et le staff des Diables rouges U-23/Adiac

par le staff technique. La réalisation de ce programme va vous permettre d'être dans de meilleures conditions de participation », a déclaré Charles Makaya dit Mackaill. Le directeur de cabinet du ministre des Sports a profité de l'occasion pour remettre au capitaine de l'équipe le drapeau national. « Je vous remets le drapeau de la République. La mission qui est donnée à l'équipe nationale est de le lever jusqu'au sommet mais pas pour qu'il soit en bas », a-t-il souhaité.

Ramener le trophée à la maison, telle

est la mission qui leur est assignée. Pendant les éliminatoires, les Diables rouges ont prouvé qu'ils avaient du répondant en éliminant tour à tour la Tunisie et l'Afrique du Sud. « Nous savons que vous être capables d'aller représenter la Nation avec honneur et ramener le trophée au Congo. Pendant les éliminatoires, vous avez réussi à faire de grandes choses. Nous pensons que vous pouvez continuer à le faire en pleine compétition, en mettant toutes les chances de vos côtés dans le cadre de l'engagement, la volon-

té de gagner et réussir », a indiqué Charles Makaya dit Mackaill.

Le Congo est logé dans le groupe A avec le Maroc, le Ghana et la Guinée. Il débute la compétition le 25 juin en affrontant le Ghana avant d'en découdre avec la Guinée, le 27 juin et terminer la phase de groupe en affrontant le Maroc.

« Nous partons avec la volonté manifeste de nous battre. J'ai conscience que nous sommes dans une poule très relevée mais je crois que le Congo a des arguments à faire valoir du côté du Maroc.

Nous effectuons ce voyage avec beaucoup de sérénité et de calme. Je souhaite que ce coup d'essai soit un coup de maître. J'ai une équipe capable de battre n'importe quelle autre. On va se battre avec nos moyens et le Dieu du football en décidera », a précisé le sélectionneur.

La liste des joueurs

Gardiens : Guelor Bissila Foutou (Diables noirs), Yannick Makosso (FGC Nathalys) et Ulrich Samba (Interclub).

Défenseurs : Saikou Djigo (AC Léopards de Dolisie), Hernest Malonga (Diables noirs), Berlhod Mbemba (Diables noirs), Roussel Ngoulou M'bani (Etoile du Congo), Francis Nzaba (Dinamo Tbilisi/ Georgie), Ndecket Bowamba (As Otohô), Amour Dezyngoula (Interclub).

Milieux : Julio Ngandziami (AS Otohô), Debon Ossébi (Ac Léopards), Borel Tomandzoto (AS Otohô), Reich Kokolo (Coton sport de Garoua), Marvin Akiridzo (FC Metz).

Attaquants : Exaucé Nzaou (JST), Prince Soussou Ilendo (Diables noirs), Reamma Bissila (AC Léopards), Archange Bitsouka (Kosovo), Josna Loulendo (Etoile du Congo), et Yann Kouori Ngatsé (Diables noirs).

James Golden Eloué

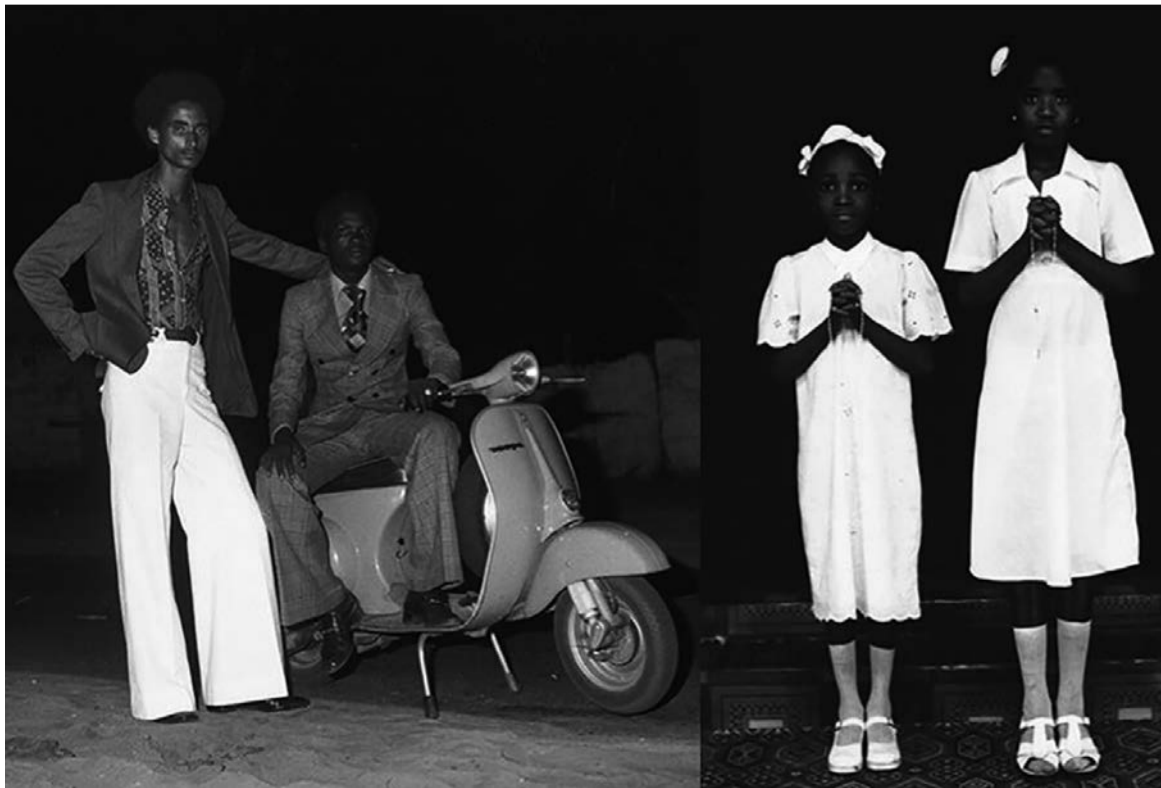
PHOTOGRAPHIE

Les œuvres de Maurice Bidilou exposées à Paris

Après une première exposition à l'Espace Beaurepaire à Paris, en juin 2021, et une autre à Dar es Salaam, en Tanzanie, en octobre 2022, la première sur le continent africain, c'est rue Caffarelli, dans le troisième arrondissement parisien, que s'exposent les photographies de Maurice Bidilou, dit Pellosh, du 8 au 18 juin.

Deux ans après, c'est une nouvelle exposition qui rend un formidable hommage à Maurice Pellosh, photographe de nationalité congolaise, né en août 1951, passionné de la photographie à laquelle il consacra sa vie entière.

À la découverte d'un travail du photographe ambulancier de village en village qui se situe de 1973 jusqu'au milieu des années 1990, il voit défiler, dans son studio, toutes les strates de la société : la fine fleur ponténégrine, des familles, joyeux drilles, sapeurs, travailleurs, couples d'amoureux, tous désireux de se faire tirer le portrait. Initiée par Emmanuèle Béthery, «dénicheuse de talents », qui depuis presque vingt ans met en lumière des artistes hors circuits, l'exposition fait un focus sur les années 1970-1980, empreintes d'espérance et



L'affiche de l'exposition Pellosh à Paris, du 8 au 18 juin 2023/DR

« Rendre hommage au travail de Pellosh, véritable mémoire vivante, était devenu une priorité, un devoir. Redonner vie à ces clichés devint alors une nécessité ».

Marie Alfred Ngoma

de gaieté, en cette période bouillonnante de l'indépendance acquise.

La cinquantaine de clichés sélectionnés avec rigueur et passion a été prise en brousse, dans les villages du massif du Mayombe, en studio et en extérieur à Pointe-Noire. Elle constitue un témoignage exceptionnel de ce que fut la société congolaise après l'indépendance, et révèle la patte unique et sensible d'un portraitiste de talent, doté d'un regard bienveillant et généreux.

Lors de la première exposition à Paris, son commissaire, Emmanuelle Béthery, avait écrit : « Rendre hommage au travail de Pellosh, véritable mémoire vivante, était devenu une priorité, un devoir. Redonner vie à ces clichés devint alors une nécessité ».

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'Université catholique du Congo ouvrira ses portes

Une journée « Portes ouvertes » a été organisée, le 10 juin, au Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard, dans le premier arrondissement de Pointe-Noire, Emery-Patrice-Lumumba, à l'intention des élèves de terminale, leurs parents et le public, quatre mois avant le lancement, le 6 octobre 2023, des activités de l'Université Catholique du Congo Brazzaville (UCCB) située à Liambou, dans le district de Hinda, département du Kouilou.

Les responsables de l'Eglise catholique, les universitaires et partenaires impliqués dans le projet, en initiant la Journée portes ouvertes, ont été animés par le désir de donner des informations utiles et nécessaires aux futurs étudiants désireux de s'inscrire à la Faculté des sciences et technologies, le premier département ouvert en attendant la création des autres.

Première université catholique du Congo Brazzaville desservant Pointe-Noire et le Kouilou, l'UCCB a pour ambition d'offrir des possibilités aux étudiants de se préparer dans des meilleures conditions à l'insertion professionnelle dans le pays, grâce aux nombreux stages qui seront réalisés dans les entreprises partenaires telles Total Energies, Chevron, la Société nationale des pétroles du Congo. La formation managériale qui y sera dispensée permettra aussi aux étudiants d'être eux-mêmes des créateurs d'entreprise.

Pour sa première année, l'UCCB offre trois portails, à savoir biologie-géosciences, chimie-physique, chimie-géosciences-mathématiques-informatique-physique. Des filières tournées vers les métiers d'avenir avec une équipe d'enseignants et de conférenciers de haut niveau. L'UCCB sera non



La photo de famille à la fin de la journée Portes ouvertes de l'UCCB/Adiac

seulement un lieu de formation intellectuelle par excellence mais aussi un lieu de formation citoyenne car en contribuant au développement de leur université, les étudiants deviendront aussi des acteurs de la société à part entière, des citoyens engagés au

service du bien commun. En présentant la Faculté des sciences et technologies, Alfred Charles Sockath, vice-recteur et doyen de cette faculté, a dit que l'inscription se fera en deux étapes : la préinscription et le test d'admission, avant de terminer

par les formalités après admission avec notamment les frais de scolarité.

Signalons que les principaux objectifs de l'UCCB érigée dans le Kouilou, bassin d'initiatives industrielles et économiques nécessitant un accompagnement par la formation de techniciens et de managers qualifiés, est de former une élite intellectuelle et professionnelle compétente dans divers domaines des sciences et du management des organisations, d'aider les jeunes du Bassin du Congo à faire des études de qualité dans leur environnement pour en comprendre les enjeux

scientifiques et managériaux, participer à endiguer la fuite à l'étranger des étudiants et leur permettre la mobilité à l'intérieur du Bassin du Congo pour la sauvegarde et le développement de son environnement, de répondre, au nom de l'Eglise, à la nécessité d'être témoin de l'Evangile en tout lieu, notamment par la formation d'hommes et de femmes résolument engagés au service du bien commun, de redynamiser l'enseignement supérieur au Congo par la pertinence des formations, la démarche pédagogique et la crédibilité des formateurs.

Hervé Brice Mampouya

La formation managériale qui y sera dispensée permettra aussi aux étudiants d'être eux-mêmes des créateurs d'entreprise.

VALORISATION DES LANGUES MATERNELLES

Un concours organisé à Louessi

La deuxième édition du concours de poésie en langue maternelle a distingué, le 10 juin, au Cercle culturel pour enfants (CCE), des enfants dont la pratique et la maîtrise de leurs langues maternelles ont étonné le public venu assister à cette épreuve inédite.

Quinze participants issus des écoles et collèges de Pointe-Noire ont pris part au concours en présentant des poèmes et textes dans leurs différentes langues maternelles : soundi, tsangui, lari, dondo, bembe, kamba, teké, mbochi, vili, lali.

En initiant ce concours ouvert aux enfants de 7 à 17 ans, Joël Nkounkou, directeur du CCE, veut perpétuer la préoccupation de l'Unesco de voir être vulgarisées les langues locales pour leur éviter la disparition inéluctable par manque de praticiens.

L'initiative a été saluée par Hélène Niangui, cheffe de service à la direction départementale du Livre et de la Lecture publique de Pointe-Noire. Elle a dit que son ad-



Les primés lors de la 2^e édition du concours de poésie en langue maternelle/Adiac

ministration célèbre chaque année la Journée internationale de langue maternelle par l'organisation de diverses activités dans la ville qui valorisent les langues maternelles.

Devant le jury et le public, les enfants se sont exprimés, bravant la timidité, le stress et la peur en disant des textes et poèmes.

Sur la base des critères édic-

tés par le comité d'organisation du concours (présence scénique, diction, émotion, fidélité au texte), le jury s'est prononcé en primant les méritants.

Ainsi, en catégorie A (4^e et 3^e), Uriana Moupela a été le vainqueur tandis qu'en catégorie B (6^e et 5^e), Florina Balondela a triomphé tout comme Edna Mabouila qui a gagné en catégorie C (CM1 et CM2). Léonard Ndouna a gagné en catégorie D et Filani Mfinka en catégorie E (CP1 et CP2). Le prix d'encouragement a échu à Filani Mkinka et celui du meilleur établissement scolaire à l'école privée Le rédempteur de David.

La prochaine édition du concours aura lieu le 20 novembre, à l'occasion de la célébration de l'anniversaire de l'adoption de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant.

H.B.M.

SANTÉ

L'hôpital général Adolphe-Sicé adopte son budget 2023

La cinquième session ordinaire du Comité de direction de l'hôpital général Adolphe-Sicé de Pointe-Noire a été sanctionnée par l'adoption de plusieurs décisions pouvant permettre à cette structure sanitaire de répondre à l'attente de la population.

Dirigés par le Pr Alexis Elira Dokekias, président du Comité de direction de l'hôpital général Adolphe-Sicé, les travaux ont pris fin par l'adoption de plusieurs décisions et recommandations adressées au gouvernement, à travers le ministère de la Santé et de la Population, ainsi qu'à la direction générale de cet hôpital et aux partenaires en vue d'une mise en œuvre en lien avec les plans adoptés des différentes délibérations. Ainsi, le budget annuel 2023 a été adopté en recettes et en dépenses à la somme de 4 815 000 000 FCFA, hormis les opérations de trésorerie. Les membres du Comité de direction ont aussi adopté, après amendements, les comptes administratifs et de gestion exercice 2021, le rapport d'activités exercice 2022, le rapport d'exécution budgétaire 2022. La fiche d'information sur les activités du 1er trimestre



2023, le projet d'établissement 2023-2027, le plan d'action 2023 ont été également adoptés. « Nous sommes responsables du développement actuel et futur de cet éta-

blissement afin de renforcer la qualité des soins au profit de la population. La bonne gouvernance non théorique doit nous guider. Aucune œuvre ne peut, en matière de

Les participants aux travaux du Comité de direction de l'hôpital général Adolphe-Sicé/Adiac santé, être fructueuse si nous ne le lions pas à une bonne gouvernance réaliste des activités, à une bonne exécution de celles-ci dans la gestion saine et rigoureuse, à une

« Nous sommes responsables du développement actuel et futur de cet établissement afin de renforcer la qualité des soins au profit de la population. La bonne gouvernance non théorique doit nous guider. Aucune œuvre ne peut, en matière de santé, être fructueuse si nous ne le lions pas à une bonne gouvernance réaliste des activités, à une bonne exécution de celles-ci dans la gestion saine et rigoureuse, à une évaluation pragmatique de ce qui a été accompli »

évaluation pragmatique de ce qui a été accompli », a indiqué le Pr Alexis Elira Dokekias. Il a ajouté que les préparatifs de l'hôpital général Adolphe-Sicé en vue de coller au process de mise en œuvre de l'assurance maladie constituent à ce stade un chantier prioritaire. En remerciant tous les administrateurs pour leur dynamisme lors des travaux, il les a exhortés à accompagner la direction générale de l'hôpital, tout en souhaitant que dorénavant les sessions ordinaires se tiennent avant la fin du premier trimestre.

Hervé Brice Mampouya

EN VENTE

MATIERE DE LENTEUR
RECUEIL DE POESIE

Je réside dans les mots empruntés aux territoires faibles de la France ex-colonies de la partie portugaise je réside dans les mots étroits, dans mots chevilles qui me situent en langue intermédiaire entre deux pays appartenant deux pieds d'un homme à une tête.

Je réside dans les mots emmêlés quand ne grande pas le tombeau pendant l'hiver et que les kits scolaires disparaissent et entrent dans le couloir de vie avec tant de bagages.

Essentiellement poète Omer Massem est universitaire et acteur culturel. Il vit à Brazzaville en République du Congo. Il est l'auteur de "Le Congo sans manche" (2011), de "Ne plus voir, Paroles altières pour Jean-Blaize Bilombo Samba" (2013), de "Les Fragments sauvagés" (2014), "Matière de lenteur", initialement publié en édition bilingue (français-anglais) en 2019, en son quatrième recueil de poésie.

15 €

les éditions +

Laurent Tongo

LE DROIT DES MARCHÉS PUBLICS DANS LES ÉTATS MEMBRES DE LA CEMAC
ÉTUDE COMPARÉE

ESSAI

Omer MASSEM

Ne laisse pas la nuit tomber sur tes épaules

POÈTES DES CINQ CONTINENTS

L'Harmattan

Roland BEMBELLY

Code des Hydrocarbures du Congo

Notes, commentaires, jurisprudence et éléments de droit comparé

Roch Cyriaque GALEBAYI

Le Commandant Marien Ngouabi
(1938-1977)

Un leader charismatique et un modèle pour l'Afrique

Préface du Pr Théophile OBENGA

Jacques N'GOULOU

Paradoxe de l'agriculture congolaise

Préface de Jean Jacques BOUYA, Ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme

Noëly Galoy

Les Grandes Femmes sont faites de petites filles

Edilivre

Sorel Et

L'université de la forêt
Avec les Pygmées Ak

NOUVELLES TERRES

Rigobert Sabin BANZANI

Le droit de l'urbanisme au Congo
Stratégies publiques de maîtrise foncière et pratiques privées

L'Harmattan

Placide Mampouya

PRÉSIDENTS ET MINISTRES DU CONGO-BRAZZAVILLE (1958-2021)

PROTECTION DE LA FEMME

La fondation Avsi renforce les mesures de sécurité

À l'image de l'araignée, la fondation Avsi, en collaboration avec l'association Tayuwana, le groupe de réflexion sur les violences ayant pour base le genre (GRVBG), et la direction départementale de la Promotion de la femme du Kouilou, tisse depuis janvier 2021 une toile de promotion et de protection des droits de la femme dans trois localités du département, à savoir Loango, Hinda et Madingou Kayes.

Dans un communiqué de presse, la fondation Avsi affirme que l'action qui trouve corps dans le projet « Kutelema na kuniokama na ba kento », en français « Levons nous contre la maltraitance des femmes », cofinancé par l'Union européenne, pose les jalons d'un accompagnement social qui se veut holistique, des filles et femmes privées de leurs droits et victimes des violences au travers d'une prise en charge psychosociale et juridique et des actions de sensibilisations de masses et de proximité.

En effet, les actions de sensibilisations développées par la fondation Avsi et ses partenaires, dans le cadre de ce projet, visent non seulement à faire reconnaître les droits spécifiques aux femmes, mais également à mettre fin aux discriminations dont elles sont victimes.

Pour y arriver, cette fondation et les associations locales impliquées dans ce projet, parmi lesquelles Tayuwana, GRVBG, ACSPC, Mkd, Renaduc, Kudia kubanza, Gefu et AJS partent à la rencontre de la population du

Kouilou dans leur milieu de vie, plus précisément dans les localités de Loango, Hinda et Madingou-Kayes pour informer, échanger, dialoguer et présenter les pistes de solutions qui s'offrent à elles en vue de l'extinction totale des violences à l'endroit de la femme et de la construction d'une communauté où les hommes et les femmes bénéficieront des mêmes perspectives.

Selon le communiqué, ces actions de sensibilisations qui ont le mérite de délier les langues des victimes de violences ont à ce jour permis de toucher 11415 personnes vivant dans le départe-

tement du Kouilou, parmi lesquelles l'on compte 6580 femmes et 4835 hommes sur une couverture prévisionnelle de 15000 personnes sur les trois ans du projet. Ces actions de sensibilisation constituent le premier maillon dans la chaîne de prise en charge des victimes des violences ayant pour base le genre, dans ce sens qu'elles permettent aux équipes d'identifier des potentielles victimes et de leur proposer un accompagnement psychosocial et juridique adapté pour les aider à s'auto-prendre en charge.

Cet axe, assuré respectivement par Tayuwana et le groupe de

réflexion sur les violences ayant pour base le genre avec l'appui des partenaires du projet, a permis, à ce jour, d'identifier 434 filles et femmes dont l'âge va de 0 à 55 ans maximum, victimes de violences. Parmi elles, on note 102 cas de battues, coups et blessures volontaires, 81 cas de violences liées aux rites de veuvage, 33 cas de viol.

En parlant de l'accompagnement juridique, sur les 395 victimes accompagnées depuis le lancement du projet, 378 ont subi des violences plusieurs fois de la part de leurs conjoints ou voisins. Sur ce nombre, seulement deux vic-

times ont informé la police ou la gendarmerie, soit 0,5% et trois ont accepté de porter plainte, soit 0,7%.

Le communiqué de presse fait également des défis à relever pour enraciner la culture de la justice parmi les victimes. « Si on peut se réjouir des avancées réalisées grâce à ce travail d'araignée sur les droits de la femme dans le département du Kouilou, notamment dans les localités de Loango, Madingou Kayes et Hinda, les données collectées à cet effet notent la peur des victimes à engager des poursuites judiciaires à l'endroit de leurs supposés bourreaux, matérialisée par les pourcentages des victimes ayant accepté de porter plainte ou d'alerter la police », peut-on lire dans ce communiqué.

Notons que la fondation Avsi et ses partenaires du projet, dont la direction départementale de la Promotion de la femme, travaillent durement à l'éradication de tous les freins liés à l'expansion de la culture de la justice au sein des femmes dans le département du Kouilou.

Hugues Prosper Mabonzo

« Si on peut se réjouir des avancées réalisées grâce à ce travail d'araignée sur les droits de la femme dans le département du Kouilou, notamment dans les localités de Loango, Madingou Kayes et Hinda, les données collectées à cet effet notent la peur des victimes à engager des poursuites judiciaires à l'endroit de leurs supposés bourreaux, matérialisée par les pourcentages des victimes ayant accepté de porter plainte ou d'alerter la police »

VENTE DE DEUX PARCELLES AVEC TITRE FONCIER TRES BIEN SITUÉ

- Bacongo Notre-Dame de Rosaire près de La Détente

- Massissia sur l'avenue Sébastien-Mafouta, près de la station Total et de E2C

Contact : 05 300 99 97

ADJONCTION DE NOM

On m'appel Mabela Paternie Emard Bertrand et je souhaite être appelé désormais Obo-Mabela Paternie Emard Bertrand.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois mois.



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



LIGUE DES CHAMPIONS CAF

Al Ahly remporte son onzième titre



Al Ahly célébrant son onzième sacre en Ligue des champions/DR

Al Ahly d'Égypte a réussi, le 11 juin, à faire un match nul (1-1) sur le terrain de son adversaire et tenant du titre, le Wydad Casablanca, en finale de la Ligue des champions de la Confédération africaine de football (CAF). Le succès du match aller (2-1) a permis au club le plus titré d'Afrique de gérer la pression et les assauts de Wydad lors du match retour.

La domination des Marocains a été concrétisée par le but de Ounajem, à la 26e min, suite au coup franc d'Attiyat Allah. A ce stade, c'est le Wydad qui était sur le point de conserver son titre et le célébrer en présence de son public. La joie n'a été que de courte durée puisque l'espoir des supporters du Wydad s'est transformé en inquiétude lorsqu'Al Ahly a égalisé, à la 78e min,

sur un corner. Le défenseur central, Ce geste qui était la première action concrète du club cairote l'a, en effet, hissé sur le toit de l'Afrique. Al Ahly, qui détient désormais le record de onze victoires (1982, 1987, 2001, 2005, 2006, 2008, 2012, 2013, 2020, 2021, 2023), représentera une fois de plus le continent africain au Mondial des clubs.

Rude Ngoma

COOPÉRATION

Le Congo et la Côte d'Ivoire renforcent leurs relations

La République du Congo et la République de Côte d'Ivoire ont signé, le 13 juin, à Abidjan treize accords touchant divers domaines de coopération, en présence des présidents Denis Sassou N'Gusso et Alassane Ouattara.

Ces accords paraphés à la faveur de la visite officielle du chef de l'Etat congolais en terre ivoirienne concernent la sécurité, la politique, l'agriculture et l'élevage, la diplomatie, l'industrie maritime, le transport, les hydrocarbures, l'artisanat, la fonction publique, l'immobilier et les petites et moyennes entreprises. Ils ont été signés du côté congolais par les ministres en charge des Affaires étrangères Jean-Claude Gakosso, de l'Agriculture Paul Ngobo, de la Coopération Denis Christel Sassou Nguesso, de la Construction Josué Rodrigue Nguonimba, ainsi que les directeurs généraux de la SNPC Distribution Teddy Christel Sassou Nguesso et du



Des membres de la délégation congolaise en Côte d'Ivoire/DR

Port autonome de Pointe-Noire, Séraphin Bhalat. Après avoir salué les efforts de son homologue congolais dans la consoli-

dation de la paix au Congo et la recherche du climat de quiétude en Afrique, le président Alassane Ouattara a indiqué que le

moment était venu pour les deux pays de redynamiser leur coopération. « Le niveau des échanges entre nos deux pays ne

reflète pas le potentiel économique et notre volonté de les promouvoir. Nous avons réaffirmé notre demande d'œuvrer à l'accroissement du niveau des échanges et cela passe par le secteur privé. Je voudrais donc réaffirmer notre souhait de voir nos secteurs privés ivoirien et congolais s'impliquer davantage dans la recherche d'opportunités et des secteurs d'investissement », a-t-il déclaré. Peu avant la signature des accords de coopération entre les deux parties, le président Denis Sassou N'Gusso a été élevé à la dignité de Grand-Croix de l'Ordre national de Côte d'Ivoire.

Christian Brice Elion

CHAMPIONNAT NATIONAL DIRECT LIGUE 1

AS Otohô conserve son titre

Déjà assurée du titre avant terme, l'AS Otohô a été officiellement consacrée championne du Congo pour la sixième fois consécutive, le 11 juin, au stade Alphonse-Massamba-Débat de Brazzaville, au cours de la cérémonie organisée au terme de la 26^e journée de la compétition par la Fédération congolaise de football.

En dehors du trophée, l'équipe championne du Congo a reçu un chèque d'une valeur de vingt-cinq millions FCFA. L'AS Otohô représentera le pays à la prochaine Ligue africaine des champions. Cette équipe a terminé la compétition en beauté en s'imposant devant le Club athlétique renaissance aiglons (Cara) sur un score de 3-0. Julio Ngandzami a ouvert le score à la 62^e minute, imité par Giovanni Ipamy, auteur d'un somptueux coup franc dans les minutes qui suivaient. Gedéon Nongo a bouclé le spectacle en inscrivant le troisième but de la rencontre.

Cette équipe termine le championnat avec 61 points devant les Diables noirs (52 points). Les dauphins de l'AS Otohô représenteront le Congo à la Coupe africaine de la

Confédération pour la deuxième fois consécutive; eux qui ont goûté cette saison au bonheur de disputer une phase de groupe. Les Diabotins ont bouclé le championnat en faisant jeu égal d'un but partout face à l'Etoile du Congo. Chelmar Toulouenga a ouvert le score avant que Josna Loulendo ne lui réponde. Les Stelliens terminent au podium avec 45 points devant l'Interclub, FC Kondzo et ACLéopards (42 points). Jeunesse sportive de Talangaï est septième avec 38 points, suivie de l'AS BNG (30 points) et V Club (29 points). Le Cara termine à la 10^e place avec 26 points devant le FC Nathalys (25 points), l'AS JUK et l'AS Cheminots (24 points). Avec vingt points, Patronage Sainte-Anne est relégué en ligue 2. L'AS Cheminots affrontera le



AS Otohô récompensée/Adiac

deuxième des play offs nationaux de la Ligue 2 pour se maintenir.

Rox Oyoh Thoury de BNG a été consacré meilleur buteur avec 12 réalisations. Sur 182 matches joués, 342 buts ont été marqués, soit deux buts par match. Messie Nkounkou a été désigné meilleur arbitre et Styven Danek Moutsas-

si meilleur assistant. Pour avoir reçu moins de cartons, AS Otohô a gagné le prix du fair-play. Son entraîneur, Julien Mette, a été élu le meilleur de la saison.

Les clubs féminins la Colombe et Epah Ngamba, respectivement championne 2020-2021 et 2021-2022 ont été récompensées. Pour la saison

2023-2024, la première période de qualification des joueurs réservée aux transferts nationaux et internationaux est fixée du 15 août au 15 novembre. La seconde, quant à elle, interviendra du 1^{er} au 31 janvier prochain. Le championnat débutera le 16 septembre 2023.

James Golden Eloué